

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

## Manche. Agressions sexuelles sur mineurs dans le diocèse : un appel à témoignages lancé

Thibault Lecoq

~3 minutes

---

Un appel à témoignages est lancé, mercredi 28 mai, par le diocèse catholique de la Manche. Après trois témoignages indépendants relatant des agressions sexuelles sur des mineurs dans les années 1960 et 1970, l'évêque Monseigneur Cador souhaite libérer la parole de possibles victimes.

### Des faits commis à l'Institut Saint-Lô

Les faits visent plus spécifiquement la région de Saint-Lô et l'Institut Saint-Lô, à Agneaux. Un premier témoignage accuse un enseignant laïc à la fin des années 1970 (en poste de 1963 à 1983). Un autre désigne trois prêtres, morts depuis une dizaine d'années, pour des sévices qui auraient été commis dans cette école, au début des années 1960. Ils étaient présents dans l'établissement de 1930 à 1965. De ces trois religieux, un serait plus précisément mis en cause. La dernière déposition cible cet abbé, pour d'autres faits qui auraient été commis dans un contexte paroissial à Avranches à la fin des années 1960. A Avranches, il a aussi enseigné à l'Institut Notre-Dame de 1964 à 1986.

L'appel à témoignages concerne une large période, des années 1930 aux années 1980, pour ne pas restreindre la libération de la parole de possibles autres victimes.

### Des signalements auprès du procureur

Si les trois prêtres sont morts depuis plus de 10 ans et les faits dénoncés prescrits, des signalements ont été effectués auprès du procureur de la République de Coutances, pour prendre la mesure du témoignage des victimes. L'appel à témoignages ne donne pas les noms des mis en cause. *"Ne pas nommer, c'est aussi, peut-être, recueillir la parole d'autres victimes, d'autres agresseurs"*, explique un membre de la cellule d'écoute du diocèse. *"Le diocèse considère qu'il est de sa responsabilité de faciliter et de servir la libération de la parole des victimes"*, explique Monseigneur Grégoire Cador. Il ajoute : *"Le diocèse souhaite encourager les futurs témoignages et remercie le courage des victimes qui, les premières, ont eu le courage de parler. Cet appel à témoignages est une reconnaissance importante pour les personnes qui nous ont confié leurs témoignages. C'est aussi un encouragement pour que d'autres puissent entreprendre cette démarche."*

Pratique. Les éventuels témoins peuvent contacter la cellule d'écoute dédiée au 06 38 52 60 33 ou à l'adresse [paroledevictimes@diocese50.fr](mailto:paroledevictimes@diocese50.fr).